

FONDALOR

LES CITOYEN.NES DE LA DÉCOUVERTE

**APPEL À PROJETS 4^e ÉDITION
2024/2025**

GUIDE PRATIQUE DE PARTICIPATION

FONDALOR EN QUELQUES MOTS

Créé en juillet 2021 à l'initiative de 27 citoyens et entreprises, Fondalor est un fonds de dotation privé dédié au soutien de projets d'arts participatifs dans le Pays de Lorient, englobant 46 communes (de Lorient agglomération, Quimperlé communauté et Blavet Bellevue Océan Communauté).

Depuis 58 projets ont été soutenus financièrement et 22 projets ont été récompensés par le label «Remarqués». Fondalor lance son 4e appel à projets, réaffirmant ainsi son engagement à promouvoir la création artistique sur son territoire.

QUI PEUT RÉPONDRE À L'APPEL À PROJETS ?

◆ LE PORTEUR DE PROJET :

Il s'agit d'un.e artiste ou d'une structure conduite par un professionnel, agissant soit individuellement, soit au nom d'un regroupement tel que compagnie, collectif de citoyens, association, etc. ou de toute autre structure intégrant un artiste professionnel impliqué dans le projet de création.

► DISCIPLINES ACCEPTÉES :

Toutes disciplines artistiques - arts visuels, arts plastiques, arts numériques, musique, théâtre, littérature, danse... en création individuelle ou en travail collectif.

► NATURE DU SOUTIEN :

- Appui logistique via le réseau Fondalor.

- Mécénat financier ; au total, Fondalor pourra accorder jusqu'à 3000€ de soutien selon la qualité des projets et la diversité des co-financements.

Seront inéligibles les personnes / structures ayant déjà été lauréates du dernier appel à projets Fondalor et les très grosses structures qui relèvent d'un cadre de soutien particulier, hors appels à projets.

QUELS AXES POUR LES PROJETS ?

► FAIRE RAYONNER LE TERRITOIRE ET SES HABITANTS :

Les projets doivent impérativement se dérouler sur le Pays de Lorient, le faire rayonner et avoir un lien avec lui à travers son histoire, son identité, sa culture ou ses habitants. Ils doivent valoriser le patrimoine matériel ou immatériel existant. L'association artiste / acteurs locaux à une des étapes de création ou de mise en œuvre du projet est un critère essentiel.

► PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ ET L'EXPRESSION COLLECTIVE :

Fondalor encourage les artistes à explorer et combiner plusieurs domaines ou disciplines artistiques. Les projets peuvent s'adresser au grand public ou viser plus particulièrement un public spécifique.

MODALITÉS DE SÉLECTION DES CANDIDATURES

Le jury est composé d'administrateurs, de fondateurs et de donateurs.

Il est soutenu dans son instruction par des personnes qualifiées, professionnels de la culture.

4 CRITÈRES D'ÉVALUATION

► QUALITÉ ARTISTIQUE :

La création doit se distinguer par son innovation et son originalité.

► IMPACT LOCAL :

Le projet engendre un impact positif et un rayonnement sur le territoire.

► PARTICIPATION LOCALE :

Qualité et diversité des partenariats développés et de leur implication (citoyens, quartiers, associations, entreprises, etc.)

► SOUTIEN FONDALOR :

Proposer un budget réaliste où Fondalor est un acteur de la coproduction et non l'acteur financier majoritaire. Il joue un rôle décisif pour faciliter l'accès à d'autres sources de financement.

3 CRITÈRES APPRÉCIÉS

Une attention supplémentaire sera portée aux projets qui intègrent certains critères complémentaires :

► Attribution d'une part significative de la dotation aux artistes émergents, jeunes ou moins jeunes, ayant au moins 3 ans et au plus 10 ans de pratique artistique professionnelle.

► Projets qui ciblent des territoires du Pays de Lorient disposant de peu d'acteurs culturels et d'actions artistiques.

► Attention particulière aux projets de partenariat qui associent des artistes et des entreprises à la démarche de création ou de monstration des œuvres.

COMMENT PARTICIPER ?

► CONSULTATION DES DOCUMENTS :

Après lecture du Guide Pratique et vérification des critères d'éligibilité, remplissez le « formulaire de candidature » en ligne disponible sur notre site.

► ENVOIS DU FORMULAIRE DE CANDIDATURE :

Jusqu'au 16 février 2025 inclus.

Un accusé de réception vous sera systématiquement envoyé.

Seuls les dossiers éligibles complets pourront être pris en compte.

► POUR TOUTE QUESTION OU DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE :

Écrire à l'adresse aap@fondalor.org en intitulant le mail comme suit :

«Nom du projet _ Nom de l'artiste ou nom du porteur de projets»

CALENDRIER DU 4^e APPEL À PROJETS

LANCEMENT DE L'APPEL À PROJETS : VENDREDI 22 NOVEMBRE 2024

DÉPÔT DES PROJETS : JUSQU' À MINUIT, DIMANCHE 16 FÉVRIER 2025

ANNONCE DES LAURÉATS : FIN MARS 2025

SIGNATURE DES CONVENTIONS : JUSQU'AU 15 AVRIL 2025

PRÉSENTATION DES OEUVRES AU PUBLIC : JUSQU'AU 29 JUIN 2026

LIENS UTILES

RETROUVEZ LE GUIDE D'ÉLABORATION DU DOSSIER DE CANDIDATURE
ET LE FORMULAIRE DE CANDIDATURE
SUR LE SITE WWW.FONDALOR.ORG

POUR TOUT RENSEIGNEMENT OU DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE :
AAP@FONDALOR.ORG

FONDALOR

ADRESSE POSTALE : 1 RUE D'ESTIENNE D'ORVES

LA BASE, IMMEUBLE CELTIC 1 - 56 100 LORIENT

EMAIL : CONTACT@FONDALOR.ORG - SITE INTERNET : WWW.FONDALOR.ORG